

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2024

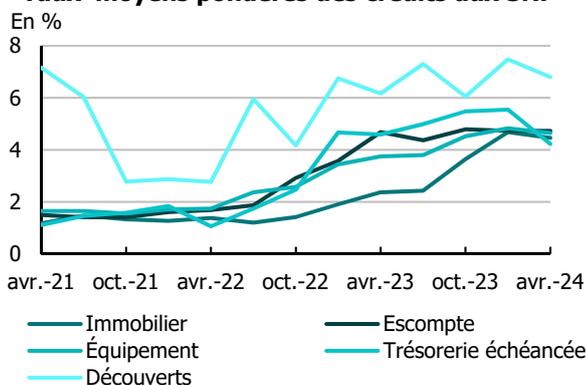
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

2^E TRIMESTRE 2024 DÉTENTE SUR LES TAUX DE CRÉDIT

- Tous les taux ont baissé au 2^e trimestre 2024. Le taux d'intérêt moyen des nouveaux **crédits de trésorerie échéancée** baisse de 132 points de base (pdb) sur trois mois. Il s'établit à 4,23 %, en deçà du taux moyen observé en France entière (-58 pdb). Moins d'un quart de ces crédits est souscrit à taux variable, pour une durée moyenne de moins de 5 ans.
- Le taux d'intérêt moyen pour les nouveaux **crédits à l'équipement** se contracte également de 18 pdb, passant de 4,83 % à 4,65 % entre janvier et avril 2024. Il demeure néanmoins supérieur de 19 pdb au taux moyen de l'Hexagone. Ces crédits sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 12 ans et un montant moyen de 228 000 euros.
- Le taux d'intérêt pour les nouveaux **crédits immobiliers** d'entreprise s'inscrit en repli de 22 pdb par rapport au trimestre précédent. Enfin, le taux d'intérêt moyen des **découverts** baisse : -68 pdb en avril 2024.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

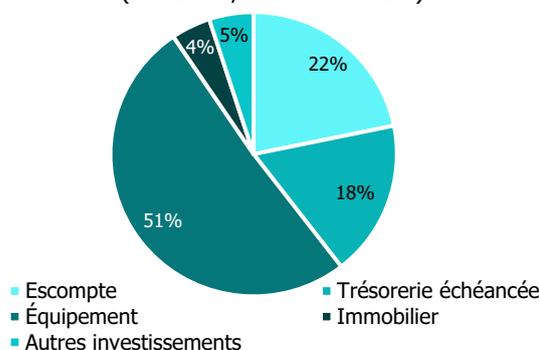
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF*



Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

*SNF : sociétés non financières

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



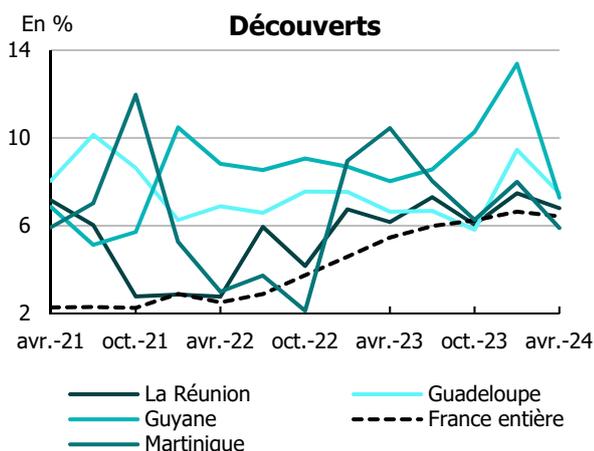
Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré Avril 2024 (en %)		Taux moyen pondéré Janvier 2024 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	6,80	6,43	7,48	6,64	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	4,23	4,81	5,55	4,64	61	28	73	22	7,00	3,00
Équipement	4,65	4,46	4,83	4,69	139	109	98	75	5,50	4,37
Immobilier	4,46*	4,27	4,68*	4,45	197	197	100	96	-	-

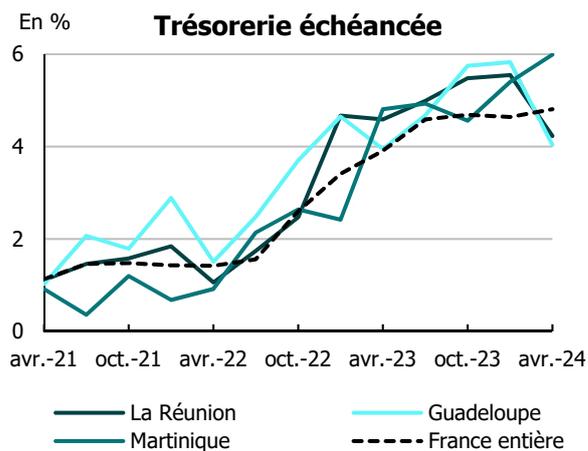
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

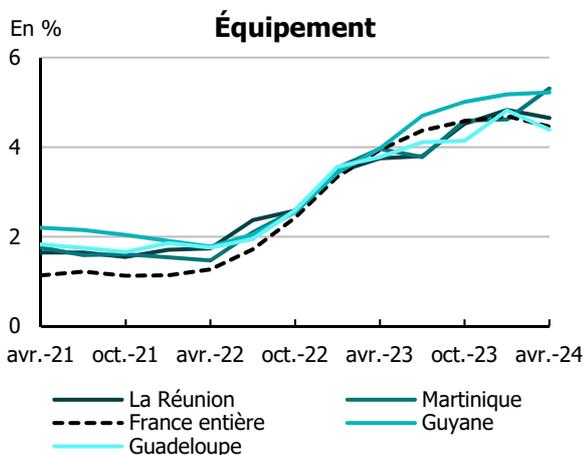
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



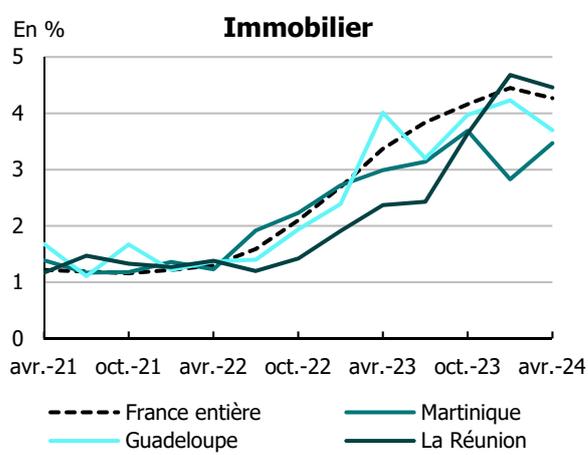
Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)



Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)



Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)



Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur un peu plus de 2 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échéancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.